



FRAPNA 07

Rapport d'activité 2025



Sommaire

Introduction

p. 1

FRAPNA 07

p. 2

- 2025 en images
- Le bureau et conseil d'administration
- Les membres
- L'équipe salariée

Notre Fédération FNE

p. 7

NOS MISSIONS

p. 10

MOBILISER

p. 11

- Assemblée générale ordinaire
- Programme en faveur des pollinisateurs
- Opération "nature propre"
- La forêt entre nous
- Gestion collective d'une forêt communale

COMPRENDRE

p. 17

- Etudes d'impact et suivi de mesures compensatoires
- Amélioration des connaissances
- Mesures agro-environnementales

PROTÉGER ET DÉFENDRE

p. 13

- Lutter contre les atteintes à l'environnement
- Représentation aux commissions

SENSIBILISER

p. 21

- Public scolaire
- Jeunesse
- Tout public
- Professionnels
- Médias de diffusion

NOS FINANCES

p. 26

NOS PARTENAIRES

p. 29



Chers adhérent·e·s, partenaires et ami·e·s de la FRAPNA 07,

L'année 2025 aura marqué un tournant pour notre association. Cette année a été rythmée par des évolutions humaines, avec un renouvellement significatif au sein de nos équipes, tant parmi les salarié·e·s que les bénévoles, porteurs et porteuses d'une énergie nouvelle.

Nos actions se sont aussi transformées : nous avons lancé des projets innovants, comme « Ce que la nature nous apprend », une initiative transversale qui s'articule autour de nos trois piliers d'action : sensibiliser, mobiliser, comprendre. Nous avons ponctuellement quitté l'Ardèche pour coopérer avec un partenaire catalan, afin d'expérimenter la réalisation de chantiers de restauration Low-Tech des cours d'eau.

D'autres projets historiques ont pris fin, comme la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Gras de Naves ; de laquelle nous ne sommes plus gestionnaires pour des raisons en dehors de notre volonté.

Sur le front de la défense de la nature, notre vigilance n'a pas faibli. Face à la multiplication des projets d'aménagement, notamment les installations photovoltaïques, qui empiètent sur les espaces naturels, forestiers et agricoles, nous maintenons une posture active pour préserver la biodiversité ardéchoise grâce à une implication forte des bénévoles sur ce sujet.

Un défi majeur reste cependant à relever : la baisse des adhésions, tant chez les associations fédérées que chez les membres individuels. Ce constat, loin d'être anodin, deviendra une priorité en 2026. Nous y travaillerons avec détermination pour redonner à notre réseau la force collective qui le caractérise.

Enfin, sur le plan financier, 2025 aura été l'année du redressement. Après plusieurs années de difficultés, la Frapna 07 a su consolider ses ressources et renforcer sa résilience, lui permettant d'aborder l'avenir avec plus de sérénité, bien que le contexte soit toujours très fragile.

An aerial photograph of a river valley. The river flows through a lush green forest. On the left, there are high, light-colored limestone cliffs. The background shows more hills and a hazy sky. Two horizontal bars, one dark green and one light green, are overlaid on the image.

FRAPNA 07

Fédération des associations de protection de la nature d'Ardèche

2025 en images



Le bureau et conseil d'administration

La Frapna est une **association d'intérêt général à but non lucratif** administrée par un conseil d'administration composé de bénévoles, qui définissent les orientations de la politique de l'association. Ils peuvent être cotisants à titre individuel ou représentants d'associations fédérées et sont élus pour 3 ans. Le CA élit, parmi ses membres, un bureau composé à minima d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Le bureau veille à l'exécution des décisions prises par le CA.

En 2025



7 réunions de CA

Les autres membres du CA au cours de l'année

Odile Arnou-Duflot

Jean-Louis Bataglia

Jean Caroline

Sarah Charleux

Nohémie Chouteau

Lionel Coste

Camille Crépin Leblond

Fabienne Dubost

Ginès Martinèz

Rafaële Mourgues

Sebastien Meynet

Patrick Pailleret

Patrick Pappola

Les membres du bureau (au 31 dec 2025)

Anne Le Corre, Présidente

Pascal Harder, Vice-Président

Cassie Texier, Trésorière

Pascale Midol, Secrétaire

Les mouvements

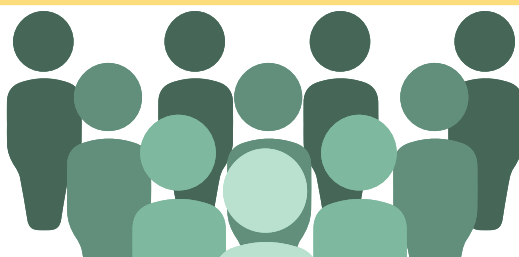


Lionel Coste, Jean Caroline, Fabienne Dubost, Jean-Louis Bataglia et Patrick Pailleret ont démissionné au cours de l'année 2025.

Agréé au titre de la protection de l'environnement, la Frapna participe en qualité de Personne Publique Consultée (OP+PPC) au processus d'élaboration des documents d'urbanismes (SCoT, PLUi, PLU ...). Cet agrément permet également d'ester en justice sur toute problématique touchant à l'environnement sur le département. L'association dispose également de l'**habilitation pour la participation au débat sur l'environnement** au sein des instances consultatives départementales.

L'agrément et l'habilitation ont été renouvelés en 2023 pour une durée de 5 ans

D'autres bénévoles apportent leur contribution efficaces aux différentes activités de la FRAPNA. Nous les remercions particulièrement et chaleureusement pour le temps qu'ils et elles donnent à l'association.



Les membres

Les membres de la FRAPNA sont constitués de personnes physiques et d'associations basées en Ardèche, dénommées associations fédérées.

En 2025

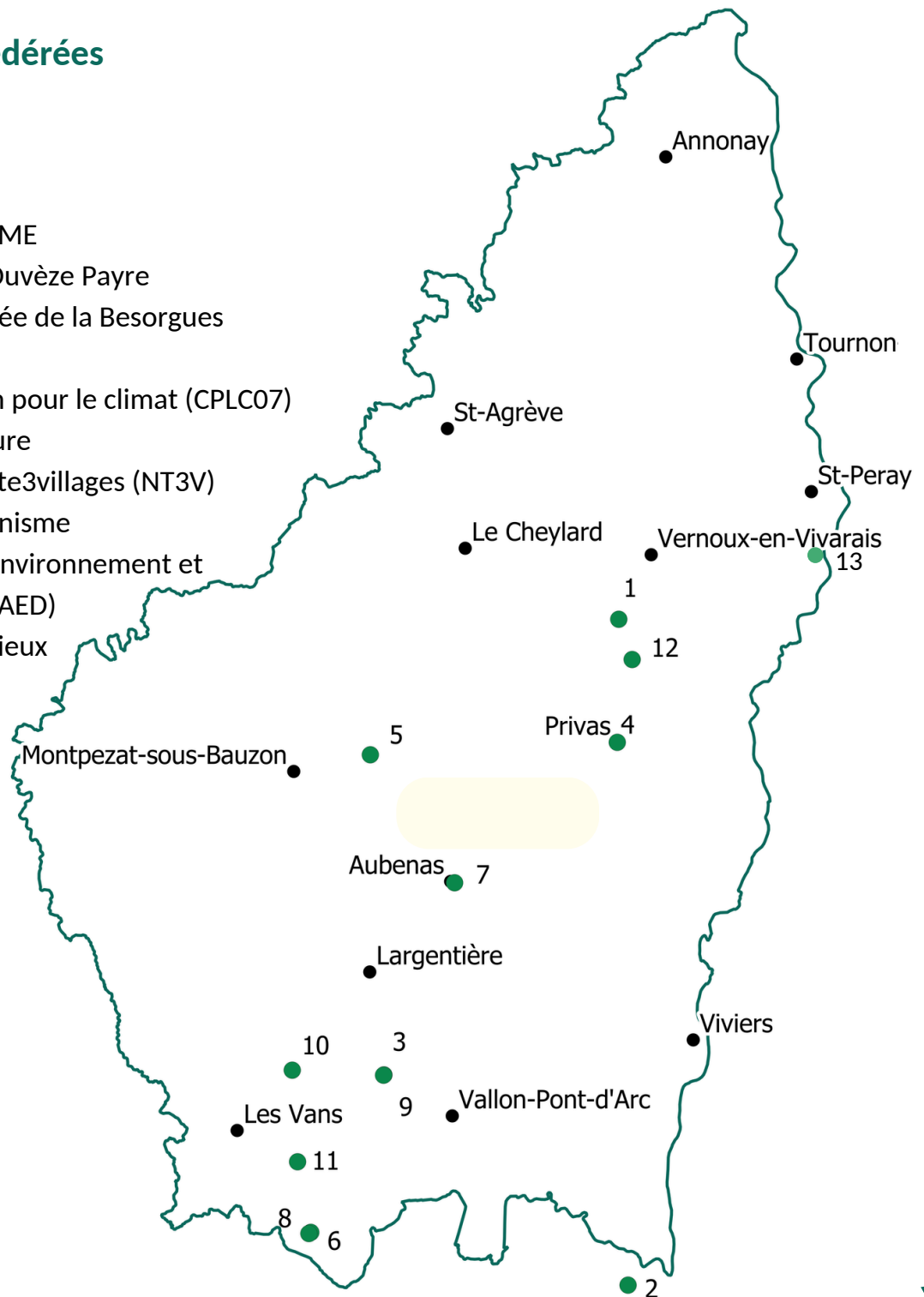
13 associations fédérées

650 adhérents indirects

80 adhérents directs

Associations fédérées

- 1 : Arbosc
- 2 : Terre d'avenir
- 3 : Vivre à LABEAUME
- 4 : Qualité de vie Ouvèze Payre
- 5 : Les amis de vallée de la Besorgues
- 6 : Païolive
- 7 : Collectif citoyen pour le climat (CPLC07)
- 8 : Reserve de nature
- 9 : Naturetranquillite3villages (NT3V)
- 10 : Terre et humanisme
- 11 : Sud Ardèche Environnement et Développement (SAED)
- 12 : Bassin de l'Eyrieux Environnement Développement (BEED)
- 13 : Sauvegarde Environnement Soyons



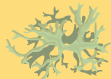
Les salarié.e.s

L'équipe de salarié.e.s met en œuvre les programmes et les orientations décidés par le Conseil d'administration.

En 2025, 7 salariés, 1 service civique, un mécène de compétence et 1 stagiaire ont occupé les bureaux de Largentière.

Corinne Bauvet

Chargée de missions
études naturalistes



Depuis 2001

Noémie Bencteux

Coordinatrice
générale



Depuis 2021

Emmanuelle Crolla

Secrétaire



Depuis 2023

Matis Bernard

Chargée de missions
eau



Depuis 2025

Alain Ladet

Responsable
scientifique



Depuis 1993

Léa Rami

Chargée de missions
études et forêt



Depuis 2018

Benjamin Christinet

Volontaire en service
civique vieilles forêts



Depuis sept 2024

Jean-Yves Rouault

Mécène
de compétence



Depuis oct 2024

Floriane Briand

Stagiaire dans le cadre
du projet Erasmus +



Depuis mars 2025

L'année 2025 a vu partir **Edith Guinchard**, après 7 années de coordination des missions de préservation des milieux aquatiques et de l'outil Sentinelles de la nature.

Elle est remplacée par **Matis**, qui nous a rejoint en février.

Nous souhaitons une bonne continuation à **Benjamin** et **Floriane**, respectivement volontaire en service civique et stagiaire, qui ont apporté leur appui dans le cadre des missions de Léa.

Enfin, **Léa** a endossé le rôle de coordinatrice générale pendant l'absence de **Noémie**, en plus de ses missions habituelles. Bravo à elle d'avoir mené de front les missions de coordination en plus de ses tâches habituelles.

Notre fédération FNE



France Nature Environnement - FNE

La Frapna est membre du mouvement FNE. Les bénévoles et/ou salariés d'Ardèche participent aux différents réseaux thématiques relatifs aux pôles d'expertise de la région Auvergne Rhône Alpes. Ginés Martinez, vice Président de la Frapna, nous représente au sein du CA de FNE AURA dont il assure également la vice présidence.

Nous participons également aux séminaires des présidents et des directions du niveau national.

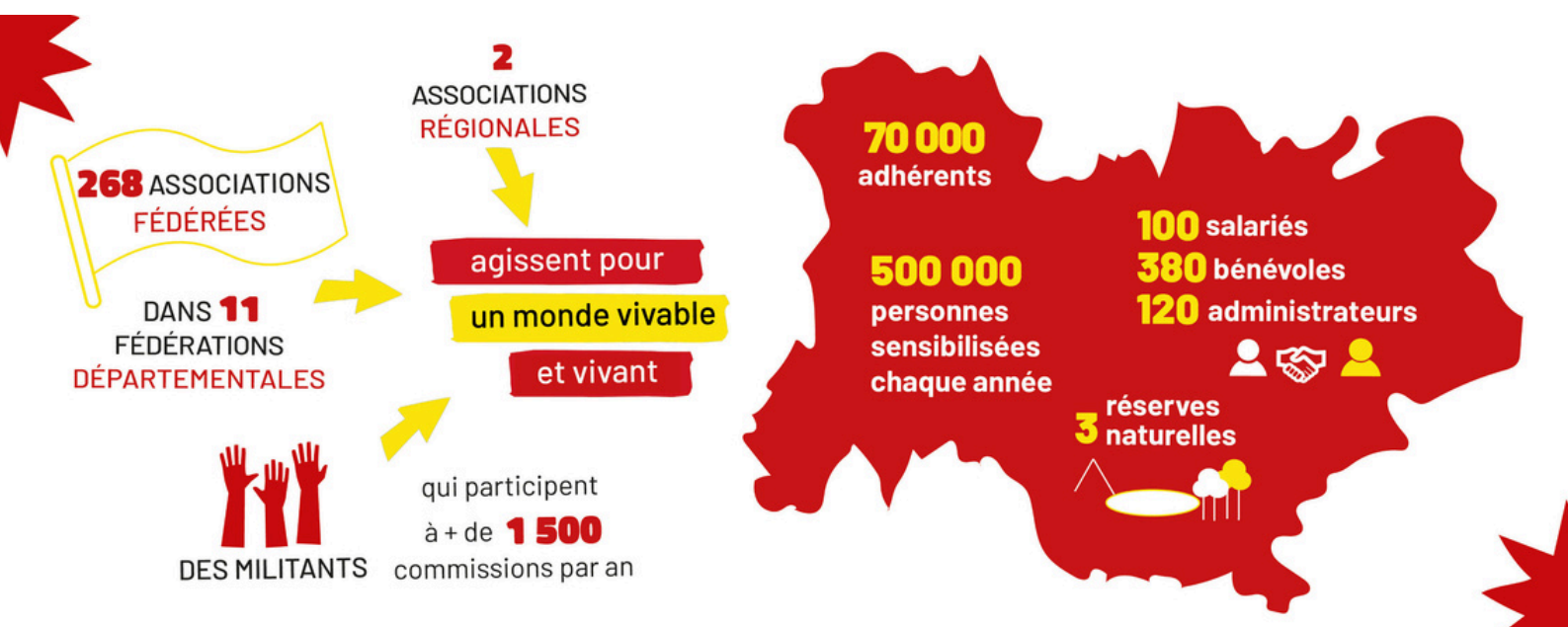


FNE est le premier mouvement citoyen de protection de la nature et de l'environnement en France. Depuis plus de 50 ans, elle défend la nature et promeut des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant.

FNE Auvergne-Rhône-Alpes

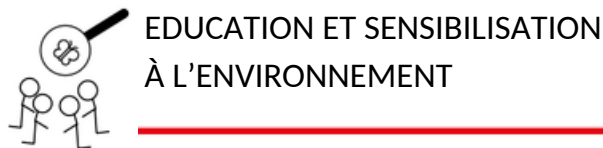
FNE AURA est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est agréée pour la protection de la nature et reconnue d'utilité publique depuis 1984 par décret en Conseil d'Etat.

FNE AURA en quelques chiffres



Nos pôles d'expertise

Pour protéger les milieux naturels et la biodiversité, les bénévoles et salariés de FNE AuRA et ses associations membres, se mobilisent sur différentes thématiques.



Les fédérations

- FNE AIN 01
- FNE ALLIER 03
- FRAPNA ARDÈCHE 07
- FNE CANTAL 15
- FNE ISÈRE 38
- FNE LOIRE 42
- FNE HAUTE-LOIRE 43
- FNE PUY-DE-DÔME 63
- FNE RHÔNE 69
- FNE SAVOIE 73
- FNE HAUTE-SAVOIE 74

- 1 CIPRA
- 2 LO PARVI
- 3 MOUNTAIN WILDERNESS



- Associations régionales
- Fédérations départementales

A lush green forest with a mossy path leading through trees. The path is covered in fallen leaves and small plants, and the surrounding area is heavily mossed. The trees are tall and thin, with dense green foliage. The overall scene is vibrant and natural.

Nos missions

MOBILISER

La force de l'association réside dans l'implication de ses membres et sa capacité à mobiliser les acteurs et les citoyens. Active sur le département depuis la fin des années 70, la Frapna travaille quotidiennement avec de nombreuses structures, cherche à faire comprendre les enjeux écologiques et la nécessité de **déconstruire nos a priori culturels** pour faire émerger collectivement une nouvelle culture et de nouveaux modes de pensée.

Assemblée générale ordinaire - le 24 mai 2025



Le Pradel, Mirabel



Programme en faveur des POLLINISATEURS



Lablachère



La Communauté de Commune du Pays Beaume Drobie a lancé en 2024 son programme pour favoriser l'accueil des pollinisateurs sur son territoire. Après plusieurs cycles de conférences sur le sujet, le projet de création d'une haie sèche ou haie de Benjes a été lancé.

C'est sous l'église de Lablachère que vous pouvez aller voir la haie sèche construite par les participant-e-s en mars 2025.

Les haies sèches fournissent un abri à toute une biodiversité ordinaire, des insectes aux passereaux en passant par les micro-mammifères et les amphibiens. Un bon moyen de stocker son bois mort sans le brûler ! La FRAPNA a été mandatée par la communauté de communes pour mener à bien ce chantier collectif.

Opération "Nature propre" à l'île de Vernon



Vernon



La FRAPNA a co-organisé une journée de nettoyage des déchets sur l'île de Vernon avec la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie et les Recycl'arts le 18 janvier 2025.

Cette zone, très fréquentée, était plébiscitée par les habitant-e-s de Rosières et Joyeuse depuis longtemps pour faire l'objet d'un nettoyage tant la quantité de déchets était importante. Cette zone humide sensible en bord de cours d'eau a ainsi pu retrouver son aspect naturel et sauvage.

Cette journée a été un succès avec une cinquantaine de participant-e-s !

A l'issue de la soirée « **Aux Arbres Citoyens** » diffusée le 8 novembre 2022 sur France 2, France Nature Environnement récoltait **2 millions €** au profit de projets pour préserver les arbres et forêts de France. Nos deux projets d'accueil de la biodiversité dans les forêts ardéchoises ont été sélectionnés par le jury parmi plus d'une centaine. Ces deux projets, d'une durée de 4 ans, ont débuté en 2023 et se poursuivront jusqu'en 2027.

Des vidéos de présentation des projets sont disponibles sur notre chaîne youtube.



La forêt entre nous, vers une forêt nourricière collective



Saint-André-Lachamp

Il s'agit d'orienter un peuplement de 6000m² de pins laricio et châtaigniers vers une forêt nourricière et citoyenne, accueillante pour la biodiversité, résiliente et utile aux habitants, limitant le risque d'incendie, par coupes sélectives, régénération naturelle et plantations.

L'objectif étant de construire une expérience et une connaissance collective de la forêt, de sa biodiversité et de sa gestion, au sein de la commune.

Suite à une première plantation en 2023 et l'installation de cuves à eau en 2024, une nouvelle plantation a eu lieu en février 2025 (fournisseurs locaux labellisés Bio et Végétal Local). Un suivi bisannuel avant et après l'été permet de suivre la survie des plants. Après 2 ans, la grande majorité des plants ont survécu. Un suivi de la biodiversité du site est en cours.



Gestion collective d'une forêt communale



Saint-Etienne-de-Serre

Les objectifs du projet sont de :

- Augmenter les capacités d'accueil de la biodiversité de la forêt communale grâce à une gestion respectant les dynamiques naturelles
- Sensibiliser des habitant-e-s et propriétaires pour réduire le risque incendie
- Mettre en place un état des lieux écologique, un programme visant à obtenir plus de naturalité en 3 ans et un suivi de l'évolution de la biodiversité et de la régénération
- Organiser des chantiers participatifs et des journées thématiques sur la gestion forestière.

Cette année, un week-end de formation Gestion forestière, biodiversité et bûcheronnage s'est déroulé en février. Les participant-e-s ont pu apprendre à marquer des arbres en fonction d'objectifs de gestion et à les tronçonner en toute sécurité avec Pascale Laussel et le collectif de paysans-forestiers de Treynas.



PROTÉGER ET DÉFENDRE

Lutter contre les atteintes à l'environnement

 Toute l'Ardèche

Pour lutter contre les atteintes à l'environnement, la FRAPNA utilise 3 principaux leviers : Sentinelles de la nature (un dispositif national de FNE), la veille environnementale et les recours juridiques.

SENTINELLES DE LA NATURE

32 Alertes pour des dégradations

La nature des alertes a été très variable avec environ **15 types d'alertes différents**

Les **dépôts de déchets** divers représentent toujours la part la plus importante des alertes: **25%** en 2025



VEILLE

 Site de la préfecture de l'Ardèche

 Site de l'Autorité environnementale

 Presse

 Présence aux commissions

 Je donne, je troque, je...
Membre anonyme · 1 h · 

Bonjour j'échange deux focon cresselle des Pyrénées contre débroussailleuse ou patrole en bonne état



1 Initiatives favorables



RECOURS CONTENTIEUX

Les alertes sentinelles reçues, la veille, les saisines de particuliers ou de nos Associations Fédérées, peuvent conduire la FRAPNA à des actions à portée juridique ou contentieuse : saisines des autorités administratives (Maires, Préfet) ou dépôts de plainte et plaidoyers auprès des tribunaux administratifs et civils.

Exemples de dossiers contentieux en 2025



Recours contentieux contre l'autorisation d'une retenue d'eau

Un projet de retenue d'eau de 19 000 m³ destiné à l'irrigation a été autorisé par arrêté préfectoral dans le bassin versant du Doux, sur le sous-bassin versant du Duzon, malgré un contexte hydrologique particulièrement préoccupant : bassin intégralement classé en **Zone de Répartition des Eaux (ZRE)**, sous-bassin du Duzon en **déséquilibre quantitatif toute l'année**, et état de la masse d'eau jugé "**moyen**" par le SDAGE 2022-2027 en raison des prélèvements. Le bilan du PGRE fixe pourtant un objectif de réduction à 0 m³ prélevé en période d'étiage.

Un projet d'irrigation **autorisé à contre-courant** sur un bassin en déficit chronique. C'est à ce titre qu'un recours au contentieux a été formulé en novembre.

Recours en annulation de l'autorisation d'un projet de parc éolien dans la forêt de Bauzon sur la commune d'Astet porté par BORALEX

Dans un premier temps, le Préfet de l'Ardèche émet en 2023 un refus du projet de parc de 7 éoliennes à proximité du col de la Chavade en s'appuyant sur un avis fort négatif des services techniques de l'État, vis-à-vis de l'impact du projet sur les milieux floraux et faunistiques notamment sur des espèces protégées.

Avec la suppression d'une éolienne du projet, la Préfète signe un an plus tard l'autorisation d'exploiter à Boralex. Décision incompréhensible, les impacts sur la faune, la flore et leurs habitats restent rédhibitoires pour la FRAPNA, France Nature Environnement AuRA et la LPO qui déposent au Tribunal administratif un recours en annulation. Si le recours contentieux se poursuit en 2026, une première décision favorable a été rendue : la Préfecture a dû revoir sa copie sur le volet dérogation pour destruction d'espèces protégées.



Les salariés et bénévoles de la FRAPNA représentent l'association et ses valeurs dans de nombreuses instances. Ces participations actives et les analyses des dossiers qu'elles sous-tendent permettent d'intervenir en amont de l'élaboration des projets pour plaider une meilleure intégration des enjeux environnementaux.

En 2025 la FRAPNA 07 s'est investie dans 67 commissions consultatives.

Gestion de l'eau et des milieux aquatiques *

39 
Participations

- CLE du SAGE Ardèche
- Cellules de concertation
- Comités techniques



Aménagement du territoire et urbanisme *

11 
Participations

- CDPENAF
- CDNPS
- Réunion d'élaboration SCOT, PLUi et PLU

Préservation des milieux naturels et des espèces *

12 
Participations

- COPIL ENS/N2000
- COPIL SAP

Divers *

5 
Participations

- CODERST
- CLI

Exemple d'avis donné par la Frapna 07 sur les projets de documents d'urbanisme

Avis sur le projet de **PLUi de la Communauté des Gorges de l'Ardèche** -juillet 2025-

Compte tenu de consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) élevée sur cette intercommunalité de

- + 65 % par rapport à la moyenne de celle du ScoT d'Ardèche méridionale,
- + 92 % par rapport à celle du département,
- ou encore le double de celle recensée en Drôme,

La FRAPNA regrette que la réduction de la consommation de ces espaces ne soit pas plus ambitieuse compte tenu de la très forte consommation constatée sur la période antérieure.

Nous avons émis 5 réserves portant notamment sur la consommation d'espaces et regrettons l'affectation de très grandes surfaces pour des parcs photovoltaïques en particulier sur des espaces boisés.



* Le détail des représentations 2025 est disponible en annexe du présent rapport

En 2025, la FRAPNA s'est amplement investie dans le bassin de l'Eyrieux.

Dans le cadre de la préparation du nouveau SDAGE 2027-2033 du Bassin Rhône-Méditerranée Corse, la mesure d'accompagnement financier d'un futur **Programme de Gestion Sédimentaire** (PGS) a été intégrée au sein du **Programme de Mesures** (PDM), qui liste les mesures opérationnelles en vue d'améliorer la qualité des masses d'eau.

Par ailleurs et suite à la dommageable vidange de la **retenue des Collanges** en octobre 2024, la FRAPNA a été à l'initiative de la constitution du **Collectif Eyrieux** qui vise à restaurer la continuité écologique et sédimentaire sur l'ensemble de ce cours d'eau.

Le Collectif Eyrieux a été installé fin juillet lors d'un séminaire de travail et des visites de terrain le long du cours d'eau.

Il est fort de 5 membres :

BEED (Bassin de d'Eyrieux Environnement Développement)
le Comité départemental de Canoë-Kayak
la Fédération départementale de la Pêche
France Nature Environnement Auvergne Rhône Alpes
la FRAPNA 07

Il a vocation à accueillir d'autres structures, parties prenantes de la vie de cette vallée.

Dans le cadre du PTGE (Cf. supra), la FRAPNA a participé aux réunions du COPIL de cette structure et des réunions thématiques au sein des COTECH en s'assurant de la cohérence des visions portées par les membres du Collectif Eyrieux notamment pour la définition et la réalisation d'un PGS, un levier essentiel pour rétablir le fonctionnement naturel des cours d'eau



COMPRENDRE

Contribution aux études d'impact et suivi de mesures compensatoires

Dans le cadre de divers projets portés par des groupes privés (carrières, parcs photovoltaïques, campings...) la FRAPNA réalise des inventaires naturalistes pour contribuer aux dossiers d'étude d'impact ou dans le cadre de suivis liés aux mesures compensatoires ou autres. Nous avons regroupé dans la suite par souci de simplification les mesures compensatoires, de réduction et d'accompagnement.

Carrière de Cruas, CALCIA puis Roffat

Suivi des populations de Cytise à longues grappes et des papillons (mesures compensatoires). Rédaction du rapport de 2024 et prospections de terrain de 2025.



Carrière de Châteaubourg, CEMEX

Suivi des populations de 2 espèces de papillons, le Damier de la succise et l'Azuré du serpolet (mesures compensatoires). Rédaction du rapport de 2024 et prospections de terrain de 2025.

Carrière le Teil, Lafarge

Dans le cadre de mesures compensatoires, réalisation du suivi sur la carrière (dit suivi *In situ*) mis en place en 2019 portant sur le Cytise à longues grappes, les oiseaux nicheurs, les amphibiens, les papillons et les odonates. Contribution à la mise en place des mesures de gestion. Rédaction du bilan du suivi de l'année 2024

Carrière le Teil, Lafarge

Deux îlots de sénescence d'une surface totale de 65 ha ont également été mises en place dans le cadre des mesures compensatoires, avec sur ces zones réalisation d'inventaires et mise en place d'un suivi (dit suivi *Ex situ*). En 2025, ce suivi a porté sur les oiseaux nicheurs, la flore des pelouses sèches, les papillons diurnes, les lichens et surtout la mise en place de placettes forestières.



Suivi du camping Huttoxia Sud Ardèche (commune de Vagnas)

En 2015, la société Huttoxia a confié à la FRAPNA la réalisation d'un suivi écologique du camping "Huttoxia Sud Ardèche". Ce suivi porte sur les habitats naturels et la flore patrimoniale, d'une part, et les papillons diurnes, d'autre part. Les prospections de terrain se sont étalées de début avril à début octobre 2025. Le rapport sera rendu en 2026.



Assistance à la plantation des anciens bassins de filtration de la STEP de Bourdary

Le Syndicat du Bourdary (Aubenas) a sollicité la FRAPNA pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour une opération de reconstitution d'une ripisylve sur le site des anciens bassins de filtration de la station d'épuration de Bourdary.

Cette action est une mesure compensatoire en lien avec la destruction provisoire d'un secteur de ripisylve lors du passage de la conduite de la nouvelle station d'épuration en 2018.

Nous avons fait évoluer le projet en utilisant uniquement des boutures ou des plants récupérés localement (dans un rayon de 500 mètres).

Le chantier de plantation a été fait début décembre par une équipe d'insertion. 3200 plants et boutures de 4 essences différentes ont été plantés.

Normalement, un suivi de la réussite des plantations est prévu sur une durée de 10 ans.



Parc photovoltaïque de Lavilledieu, CNR

Troisième année du suivi écologique
prévu sur 30 ans (rédaction du
rapport de 2024 et terrain de 2025)



Réalisation d'un inventaire 4 saisons sur le site du Lac de Coucouron

Dans la suite de l'étude d'incidences menée
en 2024, la commune de Coucouron a confié
à la FRAPNA la réalisation d'un inventaire "4
saisons" sur le site du lac de Coucouron dans
le cadre d'un projet de réorganisation de la
fréquentation touristique. L'étude a été
lancée en avril 2025 et sera rendue en 2026.

Inventaire des forêts matures dans l'ENS Cance et Ay



Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territorial des Rives du Rhône, le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) et l'agglomération d'Annonay ont souhaité réaliser un recensement des forêts matures sur le territoire de l'ENS des *Hautes Vallées de la Cance et de l'Ay*. Cette étude devrait être un outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire et d'amélioration des pratiques de gestion forestière face aux enjeux écologiques.

Ce travail a débuté en 2024 et s'est poursuivi en 2025. Pour l'instant, ce sont environ 100 ha de forêt qui ont été identifiés comme matures sur 200 ha visités. Le rapport final sera édité en 2026.

[Consulter le rapport
intermédiaire d'étude](#)



Inventaires pour l'amélioration des connaissances

Des inventaires sont également faits dans le but d'améliorer les connaissances afin d'évaluer des enjeux patrimoniaux, de les localiser ou d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion. Ils sont en général financés sur fonds publics (Communes, Département, Région, État ou Europe).

Inventaire à Labeaume

Inventaires naturalistes complémentaires préalables à la réalisation de travaux pour la mise en oeuvre du plan de gestion sédimentaire du bassin de l'Ardèche (Financement EPTB Ardèche)

Inventaire des lichens forestiers de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche

La FRAPNA et le SGGA (Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche) ont signé début 2025 une convention pour la réalisation d'inventaires des lichens forestiers dans la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche. En 2025, 74 relevés ont été faits. Ils ont permis de recenser 119 taxons dont 9 à forte valeur patrimoniale. Quatre espèces sont signalées pour la première fois dans le département de l'Ardèche.



Mise en place de mesures agro-environnementales

La FRAPNA participe à la mise en place des mesures agriculture-environnement dans le département en tant que partenaire technique du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche porteur du PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) Mézenc Vivarais.

Dans le cadre de ce projet, la FRAPNA s'occupe de la rédaction d'une partie des plans de gestion des zones humides des exploitations agricoles. Durant les années 2023 et 2024, 34 plans de gestion des zones humides ont été réalisés.

En 2025, un bilan à mi-parcours a été fait pour 17 agriculteurs ayant contractualisés en 2023.

SENSIBILISER

Notre association se mobilise pour la **connaissance** des enjeux écologiques et le partage de cette connaissance au plus grand nombre. Il est vain de vouloir protéger des espaces naturels ou des espèces sans l'adhésion du public et la compréhension des enjeux. La transmission des savoirs, la diffusion d'informations, font partie de nos missions principales.

Public scolaire



Les étudiant·e·s de BTS GPN ont pu être formés à l'utilisation de l'IBCR, Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves et son application smartphone de terrain, mis au point par notre fédération FNE Auvergne Rhône-Alpes et financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Cet outil est essentiel pour contribuer à la préservation de nos ripisylves à l'avenir.

Jeunesse



Ardèche et Catalogne

Ce que la nature nous apprend

Projet interculturel d'expérimentation de la technique de restauration des cours d'eau inspirée de l'ingénierie castor comme outil de sensibilisation au vivant.

Phase 1 : les chantiers participatifs

La vidéo des chantiers est disponible en ligne



- **1 au 5 mars** : séjour en Catalogne et réalisation d'un ouvrage sur la Muga
- **30 avril au 4 mai** : séjour en Ardèche et réalisation d'un ouvrage sur le Boyon

5 jeunes français·e·s et 5 jeunes catalan·e·s ont participé aux deux séjours. En plus des chantiers, des activités culturelles et de plein air ont été organisées. Une observation de castor a été organisée côté Ardèche, et des observations d'oiseaux au cœur du parc naturel des Aiguamolls côté catalogne.



Phase 2 : le colloque

Le colloque "Ce que la nature nous apprend" s'est déroulé le samedi 29 novembre de 9h à 18h30 à Lyas. Les objectifs du colloque étaient de décrire la technique low-tech inspirée de l'ingénierie castor, de partager le retour d'expérience des chantiers réalisés par des jeunes et d'ouvrir la discussion sur ce que cette technique peut apporter en tant qu'outil de sensibilisation à la nature et initiatrice d'un changement de paradigme. Le colloque a rassemblé soixante personnes d'horizons variés.

Les interventions ont été filmées et sont disponibles sur notre chaîne Youtube



Chateau de Liviers Lyas

COLLOQUE
Ce que la nature nous apprend

- Restauration low tech inspirée de l'ingénierie castor
- Sensibilisation et implication citoyenne dans la protection de la nature

Samedi 29 novembre 2025
Château de Liviers - Lyas
9h-18h30

Ouvert à toutes
Inscription obligatoire
Places limitées

FRAPNA 07

Cofinancé par l'Union européenne, République Française, OFFICE DE LA NATURE, MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE, FDVA

PROGRAMME

- 9h** Accueil café
- 9h30** Visite de l'ouvrage réalisé par les jeunes sur le Boyon
- 11h00** Présentation des techniques de régénération low-tech des cours d'eau inspirée de l'ingénierie castor
Felix Grippon, Permalab
- 11h30** Quelle implication sur les cours d'eau Rhône Méditerranée Corse ?
Kevin Vical, AERMC / Lyon 2
- 12h30 - Repas ***
- 14h** Retours d'expérience du projet "Ce que la Nature nous apprend"
Frapna 07, Gisfera, Jeunes participant.e.s
- 15h30 à 16h30** Conférence "L'eau comme commun, reconnaître dans les bassins versants des organismes vivants"
Somhack Limphakdy, Paris 8
- 17h à 18h30** Table ronde "Nature et société : quels leviers de sensibilisation et d'implication pour les habitant.e.s et citoyen.nes ?"
Animée par Nelly Pons, autrice et conférencière
Felix Grippon, Permalab; Kevin Vical, AERMC / Lyon 2; Floriane Briand, Frapna 07; Somhack Limphakdy, Paris 8; Collectif PetitPoisPrincesse
- 19h - Repas ***
- Spectacle "L'almanach de l'Aigoual" ***
Collectif PetitPoisPrincesse, 20,30 à 22h

*Proposé et gratuit pour les participant.e.s à l'entièreté du colloque



Les partenaires



L'objectif de cette action est de sensibiliser à la préservation des rivières en faisant découvrir leur biodiversité et leur fonctionnement. En 2025, trois journées de sensibilisation ont été organisées dans le cadre de ce projet:

Le 18 juin 2025 : demi-journée d'animation consacrée à la ripisylve et à la lône du Chassezac à Saint-Alban-Auriolles, en partenariat avec les associations Païolive et Fiber Nature. Cette journée visait à sensibiliser les participant·e·s à la biodiversité locale et à les mobiliser pour sa protection. L'animation s'est articulée autour de trois ateliers complémentaires : une découverte de la ripisylve et de ses trames écologiques avec identification de la flore et de la faune locales, une initiation aux traces du Castor d'Europe sur le terrain avec Fiber Nature, et une présentation des espèces terrestres et de la Loutre d'Europe par l'association Païolive.



Le 12 juillet 2025 : sortie pédagogique sur l'Ouvèze, entre le centre de Flaviac et les vestiges du seuil de la Mure. Cette animation visait à :

- Favoriser la compréhension des dynamiques fluviales et de l'intérêt écologique des travaux de restauration,
- Mettre en évidence la biodiversité aquatique, en comparant une portion de rivière dégradée sans sédiments à un site restauré avec une dynamique sédimentaire rétablie

En partenariat avec Les Amis de la Vallée de la Besorgues, la FRAPNA Ardèche a animé le 20 septembre une sortie pédagogique consacrée à la biodiversité aquatique. Cette animation visait à :

- Favoriser la compréhension des écosystèmes rivières et de micro-habitats
- Introduire sur l'adaptations morphologiques de l'entomofaune aquatique
- Réaliser des déterminations de la diversité des invertébrés aquatiques
- Introduire les notions d'indices biologiques, afin de déterminer la qualité du milieu

Les observations réalisées ont permis aux participant·e·s de conclure que le cours d'eau étudié présentait un bon état écologique, tout en prenant conscience de sa fragilité face aux pressions potentielles.

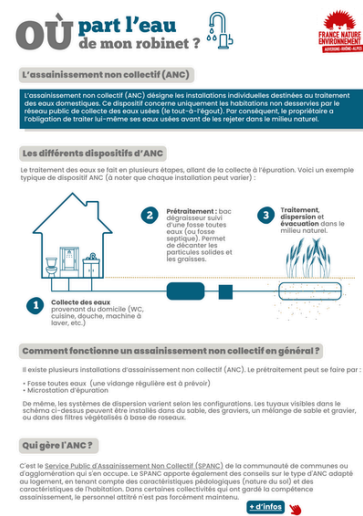
Création d'une plaquette valorisant les pratiques hydro-économiques à destination des agriculteurs

En 2025, la FRAPNA 07 en partenariat avec FNE AuRA a conçu des plaquettes mettant en avant des pratiques agricoles sobres en eau. L'objectif est d'inciter d'autres agriculteur·ices ou viticulteur·ices à mettre en œuvre des pratiques hydro-économiques. Cette plaquette a été rédigée grâce au Mas d'intras.



Création d'une plaquette « Où part l'eau de mon robinet ? » à destination des habitant·e·s du territoire

Dans la continuité d'une précédente plaquette intitulée « D'où vient l'eau de mon robinet ? », la FRAPNA 07 a produit une nouvelle plaquette. Celle-ci propose un focus sur l'assainissement non collectif (ANC) et ses impacts potentiels en milieu karstique.



Création d'un livret sur une rivière Ardéchoise !

Cette année, nous avons rédigé un livret consacré à l'Escoutay. Ce livret a pour objectif de mieux faire connaître ce cours d'eau afin de mieux le protéger. Vous y retrouverez une présentation du cours d'eau et des espèces qui y vivent, des usages de l'eau, ainsi que les contraintes identifiées et les solutions mises en œuvre. Ce livret a été rédigé en partenariat avec le Syndicat Mixte du Coiron au Rhône.



Professionnels



Rochechocolombe

Agriculture et ripisylves

Le Pacte Haies accompagne et finance la plantation de haies chez les agriculteur·ice·s. Les ripisylves sont des haies qui méritent une attention spéciale, c'est pourquoi la FRAPNA a proposé, en collaboration avec la chambre d'agriculture, la DDT, l'EPTB et la mission Haies, une journée de sensibilisation aux ripisylves à destination des agriculteur·ice·s. Le 19 mai a eu lieu la première édition en Sud Ardèche et cette action se poursuivra en 2026 sur les autres parties du territoire !

Médias de diffusion

En dehors des interventions en “face à face”, l'association s'emploie à sensibiliser, vulgariser et informer en s'appuyant sur de nombreux médias.



Les chroniques du hérisson

Diffusée sur **Fréquence 7**, l'émission traite de l'écologie sous toutes ses formes : philosophie, art, culture, science et initiatives locales etc.

La nouvelle saison a débuté en septembre 2022 animée par Lorraine, rejointe rapidement par Adrien Aymard, bénévole. Depuis le départ de Lorraine en 2023, Adrien a repris intégralement la réalisation des Chroniques, un grand merci à lui !

Les émissions sont à retrouver en replay sur [ce lien](#).

En 2025, Adrien a notamment eu la chance de recevoir **Alessandro Pignocchi**, auteur d'essais et de bande-dessinées dans lesquelles se mélangent philosophie de la pensée, politique des luttes et humour anar'. Il est venu parler de la transformation de nos territoires en prenant en compte les intérêts de tout le monde, y compris, bien sûr, des vivants non-humains.



Site internet et réseaux sociaux

Bien que nous ne soyons pas assez actifs sur ces différents médias, nous alimentons notre site internet régulièrement, ainsi que nos pages sur Facebook.

Nous avons également créé une chaîne Youtube pour mettre en ligne les webinaires et les différentes vidéos que nous produisons.

12 lettres d'info parues en 2025





Nos finances

NOS FINANCES

Compte de résultat 2025

Le **résultat net comptable 2025** est de **-18 820€**. C'est donc une nouvelle année déficitaire pour l'association, même si la situation s'améliore nettement par rapport à 2022 et 2023. La situation nous permet de provisionner des dépenses anticipées, en prévision des départs à la retraite de deux de nos salarié.e.s.

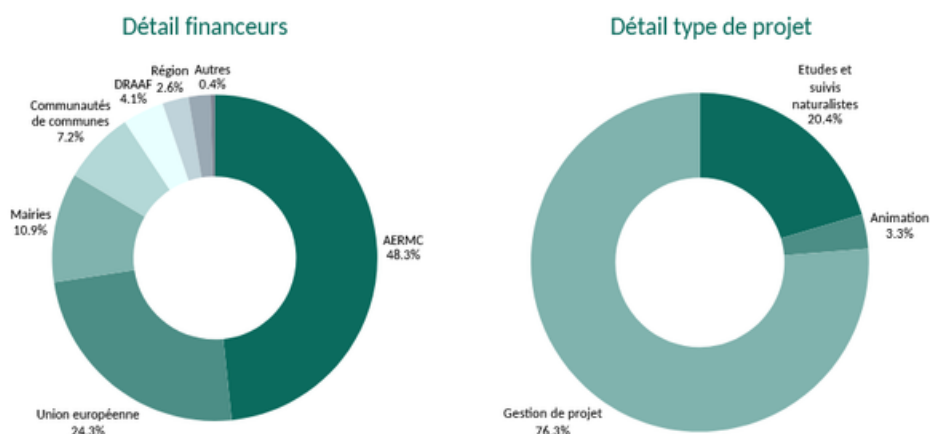
Retour sur le chiffre d'affaires et le résultat des 5 dernières années



Les recettes

Le volume des recettes reste similaire à 2024, toujours en légère hausse par rapport aux années précédentes. La part des financements publics (47%) et privés (51%) reste la même.

Zoom sur les financements publics



L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) représente la principale source de nos financements publics. Ce financement nous permet de réaliser un plan d'actions sur l'eau mêlant des missions de veille, de sensibilisation et participation à des temps de concertation sur la prévention des milieux aquatiques.

Les **trois quarts** des actions financées publiquement sont de la gestion de projet, tandis que les études et suivis naturalistes constituent **20%** de ce financement. Si on prend en compte l'ensemble des financements de l'association (incluant le secteur privé, donc), les études constituent **46%** des activités de l'association.

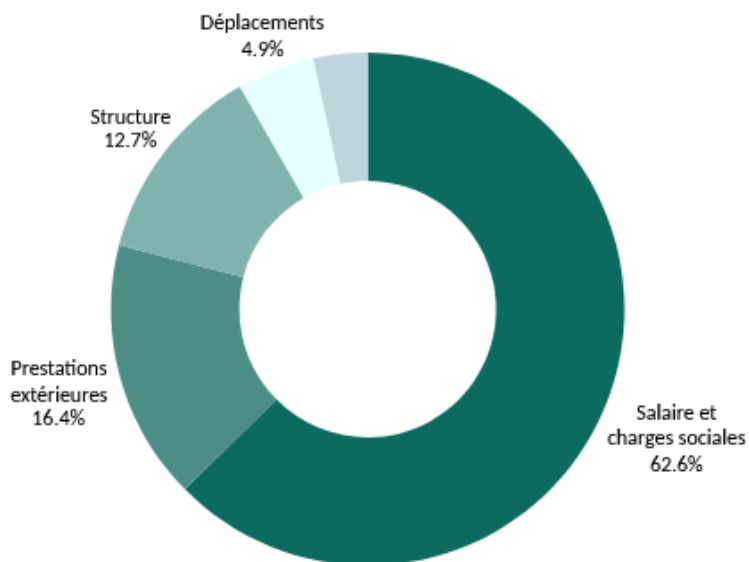
Compte de résultat 2025

Les charges

Le montant global des charges ainsi que la répartition du type de charge reste très similaire à l'année précédente.

Seul le volume des dépenses en déplacements a augmenté, du fait du projet en partenariat avec la Catalogne.

Les dépenses liées aux ressources humaines restent la plus grande part des dépenses globales de l'association.



Bilan 2025

Bilan actif	2024	2025	Bilan passif	2024	2025
Immobilisations corporelles	38 864	33 942	Fonds propres	239 987	229 321
Immobilisations financières	43 402	43 402	Résultat de l'ex	-10 141	-18 820
Total actif immobilisé	82 267	77 344	Total fonds propres	229 846	210 501
Stocks	759	797	Provisions pour charges	22 500	29 000
Créances	156 750	162 558	Dettes fournisseurs	12 122	32 609
Disponibilités	109 576	70 852	Dettes fiscales et sociales et autres	24 111	24 536
Charges constatées d'avance	0	0	Produits constatés d'avance	60 772	14 904
Total actif circulant	267 085	234 206	Total dettes	97 006	72 050
Total actif	349 352	311 551	Total passif	349 351	311 551

Prévisions 2026

CHARGES		PRODUITS	
60 - ACHATS	32 884 €	70 - VENTES DE BIENS	0 €
GRANULES BOIS LARGENTIERE	1 946 €	VENTES BOUTIQUE + STANDS	0 €
ETUDES ET AUTRES PREST EXTER	26 750 €	70 - VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	167 540 €
EAU ET ELECTRICITE	1 844 €	ETUDES ET SUIVIS NATUR PRIVES	105 258 €
AUTRES ACHATS	2 345 €	PRESTATIONS DE SERVICE PUBLIC	45 985 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	8 630 €	ANIMATIONS ECOLES	2 700 €
IMPRESSIONS ET PLASTIF EXTERIEUR	150 €	ANIMATIONS DIVERSES	1 500 €
LOCATIONS	4 969 €	COORDINATION PROJETS	9 197 €
ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 168 €	LOCATION BUREAUX	4 400 €
ASSURANCE LOCAUX + RC	1 198 €	74 - SUBVENTIONS	120 514 €
ADHESIONS ET DONS	145 €	Subventions mairies et CC	2 250 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62 144 €	Subvention Etat	3 899 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	35 628 €	FONDATEMENTS	0 €
HONORAIRES	13 851 €	SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	90 365 €
FRAIS DEPLACT	8 545 €	SUBVENTION DEPARTEMENT	0 €
TELECOMMUNICATIONS	3 229 €	SUBVENTION REGION	0 €
AUTRES	891 €	SUBVENTION EUROPE	24 000 €
63 - IMPOTS ET TAXES	3 946 €	GENEROSITE DU PUBLIC	0 €
CONTRIBUTION FORMATION PROFESS	2 218 €	LEGS, DONS & ASSURANCE VIE	0 €
TAXE FONCIERE	1 728 €	74 - DONS MANUELS	0 €
64 - SALAIRES & COTISATIONS	106 982 €	DONS ET COLLECTES HORS MEMBRES	0 €
REMUNERATIONS	106 982 €	75 - COTISATIONS	2 300 €
64 - CHARGES SOCIALES	76 189 €	ADHESIONS INDIVIDUELLES	1 000 €
COTISATIONS URSAFF	52 674 €	ADHESIONS ASSO + COLL + ENTREP	300 €
AUTRES COTISATIONS	23 515 €	DONS ET COLLECTES MEMBRES F07	1 000 €
68 - DOTATIONS	4 791 €	STAGE CITOYENNETE	0 €
DOTATIONS AUX AMORT. IMMOBILIS	4 791 €	75 - AUTRES PRODUITS	9 217 €
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 000 €	AUTRES PRODUITS DE GESTION CO	9 217 €
DAP RISQUES ET CHARGES D'EXPL	4 000 €	76 - PRODUITS FINANCIERS	0 €
DOTATION PROVISIONS POUR STOCK	0 €	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €
65 - AUTRES CHARGES	5 €	78 - REPRISES	0 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	5 €	79 - TRANSFERT DE CHARGES	0 €
	299 571 €		299 571 €
RESULTAT		0,00 €	

Le budget prévisionnel 2026 en basé sur des éléments concrets et estimatifs.

À ce jour, nous avons 215 475€ de recettes confirmées, et 74 878€ de recettes en attente de confirmation. Il nous faut encore prospecter environ 10 000€ pour pouvoir espérer présenter un bilan 2025 à l'équilibre, à condition que toutes les recettes en attente se confirment bien.

Partenaires

Tout ce travail ne serait pas possible sans l'appui de nombreux partenaires qui œuvrent, à travers ou aux côtés de la Frapna pour la protection de la Nature. En plus des organismes qui nous font confiance en nous finançant des projets spécifiques, l'association est entourée de nombreux partenaires techniques, incluant nos associations fédérées, que nous remercions chaleureusement.



ANNEXE 1 - DÉTAIL DES COMMISSIONS

Détail non exhaustif des réunions auxquelles la FRAPNA 07 a été représentée en 2024 (1/2)

	Type de réunion	Précisions	Nombre de participations
Aménagement du territoire et urbanisme	CDNPS : Commission départementale de la Nature, de la Préservation des Paysages, des Sites et du cadre de vie	La FRAPNA participe à 4 formations sur les 6 principales : formation spécialisée de la nature, formation spécialisée des sites et paysages, formation spécialisée des carrières et formation spécialisée de la faune sauvage captive.	11
	CDPENAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers	Concertation autour des projets qui dérogent, vont impacter ou vont soustraire à leur vocation des milieux naturels, agricoles et forestiers. Les saisines peuvent concerner des projets individuels ou des projets d'une collectivité dans le cadre d'un document d'urbanisme.	
	PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal	Instances d'élaboration des PLUi. La participation de la FRAPNA est justifiée en qualité de personne publique associée (PPA). Les documents d'urbanisme organisent les espaces constructibles, naturels ou encore agricoles. Y sont également portées les zones à protection au titre du patrimoine bâtie et naturel.	
	SCOT : Schémas de Cohérence Territoriale	Un SCOT est établi à l'échelle de bassins de vie et fixe une vision d'évolution du territoire sur un temps long (25 ans). Les PLUi et PLU des communautés de Communes et des Communes doivent être compatibles aux dispositions quantitatives inscrites dans le SCOT auquel elles sont rattachées.	
	Réunions diverses concernant l'aménagement du territoire		
Gestion de l'eau et des milieux aquatiques	Comité départemental de l'eau	Comité de gestion des épisodes de sécheresse, animé par la préfecture	25
	CLE du SAGE Ardèche : Commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement de Gestion des eau	Instance de concertation chargée de piloter l'élaboration et de la mise en œuvre du SAGE, dont l'objectif principal est la recherche d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages.	
	COPIIL des PGRE	Les Plan de Gestion de la Ressource en Eau sont des documents qui visent à organiser le partage de l'eau entre les usagers et à préserver l'équilibre quantitatif des ressources en eau. Des comités de pilotage (COPIIL) veillent à leur élaboration et leur suivi. Les PGRE seront progressivement remplacés par les PTGE (Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau).	
	COTECH irrigation	Commission de concertation concernant des projets de retenues de stockage d'eau, animée par la DDT	
	Comités de pilotage d'études ou de projets		

La représentation de la FRAPNA 07 est réalisée principalement par des bénévoles.
Vous souhaitez devenir bénévole? Contactez nous!



ANNEXE 1 - DÉTAIL DES COMMISSIONS

Détail non exhaustif des réunions auxquelles la FRAPNA 07 a été représentée en 2024 (2/2)

Préservation des milieux, des habitats et des espèces	CDCFS : Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage	A pour objet de concourir à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi, dans le département, de la politique du gouvernement dans le domaine de la chasse et de la protection de la faune sauvage.	12
	Comités de Pilotage et Technique de la SNAP (Stratégie Nationale pour les Aires Protégées)	Commission de concertation pour mettre en œuvre la SNAP sur le territoire du département de l'Ardèche. L'ambition fixée au niveau national est de protéger 30 % des milieux naturel du territoire national et des eaux maritimes d'ici 2030, dont 10 % en protection renforcée.	
	Comité de Pilotage des sites N2000 et ENS	Présentation par les gestionnaires des actions réalisées sur les sites NATURA 2000 et les Espaces Naturels Sensibles. Le département de l'Ardèche compte 26 sites Natura 2000 et 16 sites ENS.	
	Ateliers RNNGA	Ateliers de concertation relatifs à la révision de la réglementation des activités et manifestations sportives dans la réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche	
Divers	CODERST : Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques	Le Conseil traite des projets d'installation, d'extensions ou de modification des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) ; d'installations de captage d'eau potable ; des mesures sur l'habitat indigne.	5
	CLI : Commissions Locales d'Information	Instance de débat et de vigilance, les CLI assurent une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités du site nucléaire sur les personnes et l'environnement.	
Nombre total de réunion où la FRAPNA a été représentée :			53

La représentation de la FRAPNA 07 est réalisée principalement par des bénévoles. Vous souhaitez devenir bénévole? Contactez nous!





Retrouvez-nous sur www.fne-aura.org/ardeche

Document édité par la FRAPNA 07, 47 rue Jean-Louis Soulavie - 07110 LARGENTIERE

Mai 2026

Crédits photos / images : (c) FRAPNA 07, (c) FNE AURA, (c) Canva, Léa Rami, Noémie Bencteux, Matis Bernard, Ginés Martinez, Alain Ladet, Corinne Bauvet, Anne Le Corre

Pour toute question, écrivez-nous à ardeche@frapna-aura.org